



Association
Sécurité Est Lausannois

Comité de direction

p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale 365
1009 Pully

Préavis N° 1 - 2017

du Comité de direction au Conseil intercommunal

Comptes de l'année 2016

Responsabilité(s) du dossier :

- Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction

Pully, le 16 mai 2017

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes, des statuts de l'Association, le Comité de direction de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois » a l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes 2016, arrêtés au 31 décembre 2016.

1. Introduction

L'exercice 2016 représente la cinquième année d'activité de notre Association et par conséquent, le bouclage des comptes de l'année 2016 également.

Le résultat d'exploitation de l'Association pour l'année 2016 peut être qualifié de bon, grâce à une maîtrise des charges et à des revenus financiers supérieurs aux attentes. Par conséquent, les charges et les revenus de l'année 2016 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2016 (en CHF)	Budget 2016 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
30. Autorités et personnel	7'945'191.75	8'316'250.00	-371'058.25	-4.5%
31. Biens, services et marchandises	1'534'072.21	1'711'641.00	-177'568.79	-10.4%
32. Intérêts passifs	350.55	0.00	350.55	
33. Amortissements	103'620.50	103'300.00	320.50	0.3%
35. Rembt, part. et subv. collectivités	397.55	2'500.00	-2'102.45	-84.1%
36. Aides et subventions	116.15	570.00	-453.85	-79.6%
38. Attributions fonds + fin. spéciaux	150'000.00	150'000.00	0.00	0.0%
Total des charges	9'733'748.71	10'284'261.00	-550'512.29	-5.4%
41. Patentes et concessions	2'000.00	2'500.00	-500.00	-20.0%
42. Revenus du patrimoine	7'340.00	9'000.00	-1'660.00	-18.4%
43. Taxes, émoluments, prod. ventes	2'040'132.94	1'911'300.00	128'832.94	6.7%
44. Part recettes cantonales sans aff.	4'158.90	0.00	4'158.90	
45. Participations et rebmts coll. publ.	7'620'336.43	8'361'461.00	-741'124.57	-8.9%
48. Prélèvements fonds + fin. spéciaux	59'780.44	0.00	59'780.44	
Total des revenus	9'733'748.71	10'284'261.00	-550'512.29	-5.4%

Ainsi, comparés aux charges et revenus de l'exercice 2015, les comptes 2016 se présentent de la manière suivante :

Libellé	Comptes 2016 (en CHF)	Comptes 2015 (en CHF)	Ecart (en CHF)	Ecart (en %)
30. Autorités et personnel	7'945'191.75	7'847'051.05	98'140.70	5.3%
31. Biens, services et marchandises	1'534'072.21	1'381'384.48	152'687.73	11.1%
32. Intérêts passifs	350.55	0.00	350.55	
33. Amortissements	103'620.50	103'500.00	120.50	0.1%
35. Rembt, part. et subv. collectivités	397.55	505.60	-108.05	-21.4%
36. Aides et subventions	116.15	450.00	-333.85	-74.2%
38. Attributions fonds + fin. spéciaux	150'000.00	250'174.33	-100'174.33	-4.1%
Total des charges	9'733'748.71	9'583'065.46	150'683.25	1.6%
41. Patentes et concessions	2'000.00	0.00	2'000.00	
42. Revenus du patrimoine	7'340.00	6'745.65	594.35	8.9%
43. Taxes, émoluments, prod. ventes	2'040'132.94	2'319'547.88	-279'414.94	-12.0%
44. Part recettes cantonales sans aff.	4'158.90	4'018.70	140.20	3.5%
45. Participations et rebmts coll. publ.	7'620'336.43	7'252'429.23	367'907.20	5.1%
48. Prélèvements fonds + fin. spéciaux	59'780.44	324.00	59'456.44	18'350.8 %
Total des revenus	9'733'748.71	9'583'065.46	150'683.25	1.6%

2. Analyse des charges de fonctionnement

Globalement, les charges de fonctionnement ont été, en 2016, inférieures de 5.4% par rapport au budget 2016 et plus élevées de 1.6% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes de l'année 2015.

2.1. Charges relatives aux autorités et personnel

Les charges concernant les autorités et le personnel sont inférieures de 4.5% par rapport à celles prévues au budget 2016 et supérieures de 5.3% par rapport à celles constatées dans le bouclage des comptes 2015.

L'effectif du personnel œuvrant pour l'Association est de 60.9 ETP, soit exactement le même effectif que celui constaté dans le cadre du bouclage des comptes 2015. Les non dépenses constatées pour ce type de charges proviennent pour l'essentiel du délai de remplacement des policiers ayant quittés notre Association.

2.2. Charges relatives aux biens, services et marchandises

Les charges concernant les achats de biens, services et marchandises sont inférieures de 10.4% par rapport à celles prévues au budget 2016 et supérieures de 11.1% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2015.

Les non dépenses d'un peu moins de CHF 180'000.00 par rapport au budget 2016 s'expliquent de la manière suivante :

<u>Explications</u>	<u>Montants (en CHF)</u>	
Diminution des imprimés et fournitures de bureau	CHF	19'000.00
Diminution des achats et du prix du carburant	CHF	34'000.00
Diminution de l'entretien de la signalisation routière	CHF	23'000.00
Diminution de l'entretien du mobilier et du matériel spécialisé	CHF	14'000.00
Diminution des honoraires et frais d'études	CHF	90'000.00
Total des non dépenses	CHF	180'000.00

3. Analyse des revenus

Globalement, les revenus de fonctionnement ont été, en 2016, inférieurs de 5.4% par rapport au budget 2016 et supérieurs de 1.6% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2015.

3.1. Patentes et concessions

Les montants comptabilisés dans ce compte concernent le renouvellement d'autorisations pour des distributeurs automatiques.

3.2. Taxes, émoluments et produits des ventes

Les revenus relatifs aux taxes, émoluments et produits des ventes sont supérieurs (+6.7%) par rapport au budget 2016 et inférieurs de 12.0% par rapport à ceux réalisés dans le cadre du bouclage des comptes 2015.

L'écart constaté avec le budget 2016 s'explique par des remboursements de traitements par les assurances suite à des absences prolongées de collaborateurs.

3.3. Part à des recettes cantonales sans affectation

Les revenus relatifs à la part des recettes cantonales sans affectation concernent la redistribution de la taxe sur le CO2 par le biais de la caisse AVS.

3.4. Participations et remboursements de collectivités publiques

Les revenus relatifs aux participations et remboursements de collectivités publiques sont inférieurs de 8.9% par rapport au budget 2016 et supérieurs de 5.1% par rapport aux comptes de l'année 2015.

Ce type de revenus concerne en fait les participations des communes partenaires (Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Savigny et Pully) au financement de l'Association. Par conséquent nous constatons qu'elles sont globalement inférieures d'un peu plus de CHF 740'000.00 aux

prévisions incluses dans le budget 2016 et supérieures d'environ CHF 370'000.00 par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2015.

Ainsi, la participation de chacune des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2016	Budget 2016	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)	Coût par habitant
Belmont-sur-Lausanne	526'308.00	526'318.00	-10.00	0.0%	147.67
Paudex	195'134.03	251'242.00	-56'107.97	-22.3%	132.47
Pully	6'433'605.66	7'095'263.00	-661'657.34	-9.3%	357.84
Savigny	465'288.74	488'638.00	-23'349.26	-4.8%	142.03
Total	7'620'336.43	8'361'461.00	-741'124.57	-8.9%	289.83

Par rapport à l'année 2015, la participation des communes partenaires se présente de la manière suivante :

Communes	Comptes 2016	Comptes 2015	Ecarts (en CHF)	Ecarts (en %)
Belmont-sur-Lausanne	526'308.00	489'911.98	36'396.02	7.4%
Paudex	195'134.03	217'612.28	-22'478.25	-10.3%
Pully	6'433'605.66	6'090'066.41	343'539.25	5.6%
Savigny	465'288.74	454'838.56	10'450.18	2.3%
Total	7'620'336.43	7'252'429.23	367'907.20	5.1%

4. Conclusions

Le cinquième exercice de l'association « Sécurité Est Lausannois » se révèle positif. Le Comité de Direction a tenu le budget présenté sans difficulté. Le coût net à charge des communes partenaires a très légèrement augmenté et est par conséquent resté relativement stable par rapport à celui constaté lors du bouclage des comptes de l'année 2015. Ceci confirme que l'Association « Sécurité Est Lausannois » a atteint son rythme de croisière.

Dans ce contexte, la maîtrise des coûts restera pour les prochaines années, l'une des préoccupations principales du Comité de Direction.

Par conséquent, nous gérerons les ressources mises à notre disposition par le Conseil intercommunal et par les communes de la façon la plus rigoureuse possible, en étant conscient que l'Association « Sécurité Est Lausannois » devra s'adapter aux évolutions à venir.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal
de l'Association «Sécurité Est lausannois»

1. vu le préavis No 1 - 2017 du Comité de direction du 16 mai 2017,
2. vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
décide

1. d'adopter les comptes 2016 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

Approuvé par le Comité de direction dans sa séance du 16 mai 2017.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président

Le secrétaire



J.-M. Chevallaz

D-H Weber

Annexes :

-
- les comptes 2016
 - attestation des comptes 2016 par la fiduciaire